

L'ÉLECTEUR N'EST PAS UN CONSOMMATEUR

Les élections départementales nous ont apporté deux leçons.

Pour la première fois, La Poste n'a pas été la moins-disante sur l'appel d'offre. Même si elle est maintenant une entreprise privée, il est évident qu'elle assure toujours des missions de service public. Nous avons vu ce que donne le libéralisme dans ce domaine en choisissant une entreprise moins-disante habituée aux distributions de publicité non adressée. La dépense a été moindre pour un service de piètre qualité.

Seconde leçon : dans une époque où nous cherchons à protéger la nature par beaucoup d'actions de type cantine sans plastique, trouvez-vous judicieux de distribuer des stylos gadgets (fabriqués en Asie dans les conditions que l'on connaît) aux électeurs. Pensez-vous tous que cela a fait avancer le débat de fond ? De notre côté, nous avons fait le choix d'être vertueux en limitant nos dépenses sans atteindre obligatoirement le plafond autorisé par la loi.

Constat : un électeur sur deux n'a pas reçu la propagande officielle obligatoire mais pour certains un stylo qui ne fonctionne sans doute déjà plus.

Comment faire progresser la participation dans ces conditions. Considère-t-on l'électeur comme un consommateur ? Que le législateur ait prévu le financement des campagnes est une très bonne chose, c'est le prix de la démocratie. Renforçons les règles : pas de gadgets inutiles dans le débat payés par nos impôts (pin's, stylos, t-shirt, casquette...). Ce serait un premier pas pour le respect de la planète.

Les élus de la liste « Saint-Cyr plurielle »